Avant de terminer ce chapitre de la dette publique, je désirerais attirer l'attention de la Chambre sur le surcroît dont notre revenu a été grevé par suite de l'augmentation de l'intérêt et de l'imposition de certaines charges.

Pendant la dernière année financière, l'intérêt seul s'est élevé à \$1,476,558.36 montant qui dépasse de plus de \$200,000 les subsides et l'intérêt sur les fonds en fidéi-commis reçus de la Puissance, tandisque la dépense totale au compte de la dette fondée, y compris le fonds d'amortissement, les rachats et les charges, s'élèvent à \$1,591,177.63, qui durent être payées à même le revenu de \$4,177,656.35. Il ne restait donc qu'une balance de \$2,586,478.72 pour solder toutes les dépenses des autres services de l'administration. On doit se rappeler que nos revenus, en règle générale, n'augmentent pas proportionnellement à la multiplicité des demandes que le gouvernement reçoit pour les fins de l'éducation, de l'administration de de la justice, de l'agriculture et de la colonisation; et cela, à cause de l'accroissement du chiffre de la population. Le subside que nous recevons est un montant déterminé. On ne peut s'attendre à une augmentation sensible, si elle a lieu, du revenu prevenant des Terres de la Couronne, et, quant au revenu dérivant des licences, il varie suivant le nombre de permis que les municipalités se décident à accorder.

Dans ces circonstances, le Gouvernement pourrait difficilement se justifier d'augmenter la dette publique.

Montant payé en argent......\$15,995,863 89

CC

E

L

A ce montant il faut ajouter l'escompte et les frais de la vente des débentures émises pour solder ces paiements, savoir: an moins \$2,000,000.00, portant à \$18,000,000.00 la somme dont la dette consolidée a été augmentée pour subventions aux chemins de fer, et la province est encore responsable pour plus de \$900,000.00 de subsides non encore gagnés.

La Chambre jugera par ces chiffres si, pour le moment, nous pouvous, sans péril, engager d'avantage le credit de la Province.